

Homélie Premier Dimanche de l'Avent

250^e anniversaire de la naissance de Gabriel Deshayes

Dimanche 3 décembre 2017

Beignon

Avec ce premier dimanche de l'Avent, nous abordons l'évangile de Saint Marc que nous suivrons pas à pas tout au long de l'année liturgique.

Et nous pouvons dès aujourd'hui en goûter le style. C'est avec un style direct et sans détour qu'il nous rapporte l'invitation de Jésus qui veut faire de nous des veilleurs : « *Prenez garde, veillez car vous ne savez pas quand sera le moment ... Veillez donc car vous ne savez pas quand le maître de la moisson reviendra, ce que je dis là, je le dis à tous, veillez* ».

Toute la liturgie de ce dimanche nous presse à nous tenir en état d'alerte, comme si c'était la 1^{ère} chose à faire, comme si ce devait être une disposition essentielle pour le chrétien.

Qu'est-ce donc que veiller ?

Veiller, dirait Monsieur de la Palisse, c'est ne pas dormir, être attentif, conscient.

Veiller c'est tout le contraire de la distraction, du rêve, de la passivité.

Il ne s'agit pas pour autant d'être sur le qui-vive, énervé, inquiet, préoccupé.

Jésus ne cherche pas à nous mettre sous pression, dans un état d'angoisse existentielle.

Il nous invite seulement à ne pas passer à côté de la plus grande chance de notre vie sans la voir.

Veiller c'est être présent à soi-même et à Dieu, présent aux autres.

C'est en ce sens que Gabriel Deshayes, dont nous célébrons cette année le 250^e anniversaire, a été un Veilleur et constitue pour nous, aujourd'hui, un modèle.

La grâce suppose la nature et les qualités spirituelles se greffent sur les qualités humaines pour les élever et les sanctifier.

Après avoir appris à lire, à écrire et à compter à la petite école paroissiale de Beignon, Gabriel se voit enfin confier la garde des troupeaux de son père. C'est là qu'il apprendra à devenir veilleur et qu'il développera le sens naturel de la vigilance. Il fait l'apprentissage de son futur rôle de pasteur d'âmes en commençant à exercer pendant quelques années la fonction de berger.

Depuis le roi David jusqu'aux enfants de Fatima, en passant par Bernadette de Lourdes, le monde divin se révèle souvent aux bergers parce que leur vigilance naturelle s'exerce et les pousse à être attentifs aux réalités de la création qui est le grand livre dans lequel nous pouvons commencer à lire l'œuvre de Dieu.

Dès cette époque, on remarque son attention aux pauvres : au mendiant de passage, le jeune berger donne tout ce qu'il a sous la main et son père, loin de réfréner cette prodigalité, l'encourage en constatant que « *tout ce que Gabriel donne par la fenêtre nous revient par la porte* », tant il est vrai que Dieu récompense la générosité.

En constatant les bonnes dispositions de son fils et son intelligence, Michel Deshayes, son père, le confie au recteur de Saint-Malo-de-Beignon pour qu'il perfectionne sa connaissance du français et lui donne les rudiments de la langue latine.

Vers l'âge de 10 ans, il entre au Petit Séminaire de Saint-Servan où il fait ses humanités et étudie la philosophie. A 20 ans, il entre au Grand Séminaire de Saint-Méen-le-Grand.

Il reçoit les ordres mineurs lorsqu'éclate à Paris la grande révolution.

En 1790, il est ordonné sous-diacre en mai et diacre en septembre.

Entre temps, l'Assemblée constituante a voté la Constitution Civile du Clergé le 12 juillet. Comme diacre, Gabriel n'est pas tenu au serment mais déjà il a choisi son camp, celui de la liberté de conscience et de la fidélité à Dieu et à l'Eglise.

Commence le temps où le Veilleur devra être présent à lui-même et à Dieu.

Il s'embarque pour l'Angleterre. Le mauvais temps oblige le bateau dans lequel il a pris place à accoster à l'île de Jersey. L'évêque de Tréguier, qui y a trouvé refuge, l'ordonne prêtre. Gabriel retourne alors en France et sous le nom de Grand'Pierre il exerce pendant 9 ans un ministère de prêtre clandestin, constamment menacé de mort. Exposé aux perquisitions, aux possibles dénonciations, ne survivant que grâce à la générosité des fidèles, il connaît l'insécurité, le froid, la faim. Il veille sur lui-même et sa sécurité, en déjouant avec subtilité toutes les menaces.

Mais surtout il veille sur l'intégrité de sa conscience dont le seuil sacré départage le pouvoir de l'Etat de la force de Dieu. « Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu ».

La conscience est le sanctuaire dans lequel Dieu parle à l'homme et lui dicte sa loi. Aucune puissance humaine n'a le droit d'en violer les frontières.

En agissant ainsi, Gabriel Deshayes a plus fait pour les droits de la personne – les droits de l'homme – que les déclarations enflammées de ceux qui prétendent parler en leur nom.

Le calme revenu, Gabriel Deshayes a pris à cœur de relever les ruines accumulées par la révolution.

Vicaire à Beignon puis curé d'Auray, il réveille la foi des fidèles par les missions et les retraites.

Sa sollicitude de Veilleur le rend présent à toutes les formes de pauvreté, présent aux autres.

Il lutte contre l'isolement des vieillards, contre le chômage des ouvriers en créant une filature et en se faisant le promoteur de chantiers de travaux publics, contre l'abandon des orphelins, contre l'illettrisme, contre les handicaps et l'infirmité, la surdité, le mutisme, la cécité.

Ayant compris qu'il faut un homme pour réaliser un projet et une institution pour que ce projet dure, il fonde des congrégations pour que ses œuvres lui survivent. La plupart subsistent encore aujourd'hui et s'associent à ce 250^e anniversaire.

Le Veilleur sait avec une certitude absolue que le jour se lèvera. Son espérance inébranlable est fondée sur sa foi.

L'espérance de Gabriel Deshayes était fondée sur sa foi en la Providence, dont il pourra dire à la fin de sa vie qu'elle ne lui a « jamais manquée ».

Au-delà de la commémoration de celui que l'on a appelé le Saint-Vincent-de-Paul de la Bretagne, sachons nous inspirer de ses qualités de Veilleur et demandons à Dieu qu'il nous donne sa foi qui, au-delà de l'admiration qu'il suscite, nous donnera la force de l'imiter pour continuer ses œuvres. Amen.